

Département des YVELINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement de MANTES-LA-JOLIE

Canton de BONNIÈRES sur SEINE

Téléphone 01 30 42 62 35

Télécopie 01 34 97 03 98

Mairie.Breuil-Bois-
Robert1@wanadoo.fr

**MAIRIE de
BREUIL-BOIS-ROBERT**

78930

Le 24 août 2015

NOTE D'INFORMATION N° 2015/05

I. BREUIL-BOIS-ROBERT FAIT SON CINÉMA.

Le Conseil Départemental et la Municipalité vous invitent à assister gratuitement à une séance de cinéma en plein air le

Vendredi 28 août 2015 à partir de 20h45 sur la place des Tilleuls

Au programme : RIO 2

II. ADOPTEZ DES POULES.

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, la CAMY lance une opération d'adoption de poules.

Deux poules et un poulailler seront remis gratuitement aux 50 foyers qui auront été désignés. Pour s'inscrire (avant le 18 septembre) et pour de plus amples informations, rendez-vous sur : **camy-info.fr**

III. ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS ET DE LEURS ABORDS.

Chaque propriétaire, voire locataire, est tenu de respecter quelques obligations sur sa propriété et aux abords. Ces obligations sont régies par le code général des collectivités territoriales.

En aucun cas, la végétation des particuliers ne doit empiéter sur le domaine public où elle peut constituer une gêne, voire un danger, pour les promeneurs et les automobilistes.

Les riverains sont tenus de nettoyer les abords de leur propriété (trottoir, voirie...) et veiller à ce que les caniveaux de la voie publique ne soient pas obstrués par les végétaux et déchets de toute nature.

Au-delà de l'aspect légal, le civisme, le bon sens et la courtoisie de chacun doivent prévaloir pour garder un cadre de vie agréable à notre village.

Le Maire
Didier Lebret